

# SESSION : système de messagerie cryptée ne centralisant pas de données personnelles

Dernière M à J de ce document disponible sur [http://www.celibre.ovh/Tuto\\_SESSION.pdf](http://www.celibre.ovh/Tuto_SESSION.pdf)

Cette messagerie n'utilise pas de n° de tel et n'accède donc pas à des données personnelles ou à des listes de contacts comme le font SIGNAL ou TELEGRAM (ne parlons pas de Whatsapp, Facebook ou Instagram!!!). Outre le tchat et les « fichiers joints », la messagerie permet aussi les appels téléphoniques avec visio en option.

Pour une brève présentation de SESSION, lire l'article : <https://siksik.org/entretien-exclusif-avec-le-fondateur-de-la-messagerie-securisee-session/>

[utm\\_source=mailpoet&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=nouvel-article-sur-siksik-org%E2%82%81](https://siksik.org/entretien-exclusif-avec-le-fondateur-de-la-messagerie-securisee-session/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=nouvel-article-sur-siksik-org%E2%82%81)

FAQ en anglais ici : <https://getsession.org/faq>

**Pour installer SESSION** sur des systèmes d'exploitation divers : <https://getsession.org/download>

## Installation ou upgrading de « SESSION-DESKTOP » sur Linux Mint et autres distributions debian

*Session est présent dans les dépôts officiels, on peut donc l'installer tranquillement à partir de la logithèque de Mint, mais pas pour toutes les versions.*

*Une telle installation permet de bénéficier ensuite de mises à jour automatiques (important!)*

**Si l'on veut être sûr d'avoir la dernière version, il est recommandé de se rendre ici**

<https://github.com/oxen-io/session-desktop/releases/> et de télécharger l'installateur correspondant qui est par exemple [celui-ci en octobre 2024](#) pour Mint.

Enfin, autre solution : on peut encore faire fonctionner l'application sous forme de [fichier Appimage](#), qu'il faut télécharger, puis, dans ses « propriétés », rendre « exécutable » afin de le lancer par double-clic.

L'installation étant terminée, on trouve une icône de lancement placée dans les lanceurs de programmes, catégorie "Internet".

Le premier lancement de SESSION est un peu lent puisqu'après que l'on ait été invité à créer ou récupérer son compte Session, il configure encore des chemins de circulation.

Avant de poursuivre l'utilisation, cliquer sur l'engrenage en bas à gauche permettant de configurer certaines « préférences » (activation du micro, notamment)

Pour contacter des interlocuteurs, il faut connaître et saisir leur ID (clé publique). On appelle créer une "Nouvelle conversation" le fait de lancer une conversation avec un nouvel interlocuteur dont on connaît l'ID. Cette ID se trouve alors automatiquement placée dans la liste des « Contacts ».

On peut aussi créer des "groupes privés" dans lesquels on peut faire entrer les noms d'interlocuteurs présents dans la liste de "Contacts".

Les utilisateurs de Session à qui l'on communique d'une façon ou d'une autre son ID peuvent alors nous « inviter » à être membres de groupes sur lesquels ils sont eux-même inscrits. C'est ainsi par exemple que l'on peut activer des groupes pour des cellules SOLARIS, qui constituent des moyens de mise en contact carrément plus confidentiels et plus vertueux que les groupes Telegram actuellement proposés par tout le monde sur Solaris.

## SESSION à l'usage

### Annuaire

La diffusion d'annuaires d'ID de sessionnistes n'a pas plus (mais potentiellement pas moins) de conséquences que la diffusion de leurs adresses ou de leurs n° de tel. Donc, prudence et précautions de niveau identique.

**Attention** : Tant qu'une personne A n'a pas délibérément accepté sur Session d'échanger individuellement avec une personne B, les identités réelles de l'une et de l'autre resteront non-explicites pour l'une et pour l'autre, même si elles sont inscrites sur un même groupe (Solaris-Orbey par ex).

On voit ici à quel point la philosophie Session se démarque positivement de celle des réseaux ordinaires, y compris Telegram. Ces derniers en effet tendent à diffuser le plus largement possible les carnets d'adresses

sans même demander la permission, dans une logique de contamination virale pour maximiser le trafic. Session par contre, veille à ne pas outrepasser les choix conscients des usagers, et leur confère la maîtrise exclusive de la façon dont les échanges se mettent en place entre eux. C'est donc bien un autre monde !

**Petite astuce pour utiliser les ID d'un annuaire** : Si l'on veut écrire à un sessioneux ne figurant pas encore parmi nos destinataires, sélectionner et copier son ID bien proprement, puis en cliquant sur le + en haut de l'écran, sélectionner "nouveau message" et coller l'ID dans la case "saisir un Session ID".

On clique alors sur "suivant" et l'on peut maintenant inscrire en bas, le texte du message que l'on veut adresser. Lorsque le destinataire a accepté d'ouvrir le message dont Session l'avise, les noms en clair des interlocuteurs se dévoilent, et il devient dès lors possible de surcroît de lancer des appels téléphoniques (visio si souhaité).

**Icône de codage d'état** : Un message n'ayant pas réussi à partir sera affecté d'un signe ressemblant un peu à ça, Ø, en rouge. Il est prudent, après chaque envoi, de vérifier cet icône, et d'éventuellement, par un clic droit, relancer l'envoi non-abouti.

S'il est bien parti, on a un coche v.

Dans le cadre d'une conversation personnelle, un message ayant été lu par son destinataire se verra affecté d'un double coche inscrit dans deux ronds noir semi-superposés (seulement dans le cas où le destinataire a bien configuré son compte pour cela : voir ci-dessous). Cette icône n'apparaîtra toutefois jamais pour un message posté sur un groupe.

**Accusés de lecture** : pour une meilleure transparence des communications, il est bon de veiller, dans les «Paramètres» de son compte, rubrique « confidentialité », à activer la fonction « accusé de lecture ». Ceci permet à l'expéditeur de savoir que son message a bien été lu (double rond noir avec coche).

**Particularités des Groupes** : Pour inscrire quelqu'un dans un Groupe existant, on se rend dans la «Conversation» de ce groupe, on clique dans le bandeau supérieur, ce qui fait apparaître la fenêtre de gestion du groupe, avec en haut à droite un « + » permettant d'ajouter un membre (qui doit nécessairement déjà figurer dans notre carnet d'adresses). Le membre ajouté verra apparaître chez lui le nom du groupe où on vient de l'inscrire, et il pourra y poster des messages. Session ne lui donne pas accès aux messages antérieurement postés sur ce groupe, mais il verra tous ceux qui y seront désormais postés.

Toutefois, seuls ceux qui se connectent régulièrement ont la garantie de recevoir les messages du groupe. Une abstention prolongée fait que l'on peut ne plus recevoir les messages des groupes auxquels on est inscrit. On peut même devoir alors, pour le réactiver, commencer par s'en désinscrire et demander à y être réinscrit. Le nouveau membre a accès à la liste complète des membres du groupe, mais il ne verra les identités réelles que des seuls membres figurant déjà dans son propre carnet (donc, avec qui il a déjà entamé des conversations personnelles). Mais il a automatiquement la possibilité d'ajouter lui aussi d'autres membres à ce groupe.

Il peut arriver que quelqu'un que l'on inscrit se plaigne de ne pas voir apparaître le groupe dans ses conversations. Il faut alors, dans la fenêtre de gestion du groupe, supprimer ce membre puis l'ajouter à nouveau.